**Bureau d'information et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PRIX MOBILITÉ D'ENTREPRISE 2009

## Pour encourager et récompenser les actions en faveur de la mobilité durable

**Le Département des infrastructures organise la 3e édition du Prix Mobilité d'Entreprise. Le but est d'encourager les actions réalisées par les entreprises et administrations publiques en faveur d'une mobilité plus durable de leurs collaborateurs et clients. Les candidats ont jusqu'au 15 juillet 2009 pour déposer leurs dossiers.**

La voiture individuelle peut bien souvent être avantageusement remplacée pour les trajets pendulaires et les déplacements professionnels. Un coup de pouce des employeurs permet aux collaborateurs de faire le pas vers une mobilité plus durable : contribution à l'achat d'un abonnement de transport, navettes d'entreprise, vélos "de service", organisation des horaires en fonction du train, aide au co-voiturage, information sur l'accessibilité de l'entreprise, voitu-res Mobility, etc. Ce type de démarche permet aux entreprises d'agir en faveur de l'environ-nement et de la collectivité, tout en répondant à des préoccupations internes comme le manque de parkings ou les frais de déplacements.

Le Prix Mobilité d'Entreprise 2008 a été remporté par la Manufacture horlogère Jaeger-Le Coultre à la Vallée de Joux. Cette dernière organise des navettes de ramassage pour ses collaborateurs et incite au co-voiturage. Ainsi l'entreprise estime éviter la circulation de 270 voitures par jour, représentant une économie de 3 millions de km non parcourus par an !

L'édition 2009 du concours récompensera une entreprise privée et une administration publique domiciliées dans le canton de Vaud qui encouragent activement l'utilisation de modes de transports alternatifs à la voiture individuelle pour les déplacements pendulaires et/ou professionnels de leurs employés, visiteurs ou clients. En jeu : un

vélo électrique équipé pour les déplacements professionnels de chacun des deux lauréats.

Les candidats ont jusqu'au 15 juillet 2009 pour déposer leur dossier auprès du Service cantonal de la mobilité. Le prix sera remis dans le cadre des manifestations liées à la semaine de la mobilité (16 au 22 septembre 2009).

Le formulaire d'inscription ainsi que de la documentation sur les « Plans de mobilité d'entreprise » sont disponibles à l'adresse Internet www.vd.ch/sm sous Actualités.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 21 avril 2009

DINF, François Marthaler, conseiller d'Etat, 021 316 70 01 Stéphanie Manoni, géographe, cheffe de projet au Service de la mobilité, 021 316 70 84